



RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

Paragraphe 16° de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels

FRAIS DE DÉPLACEMENT DU PERSONNEL DU SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR ET DES CABINETS MINISTÉRIELS

Exercice financier : 2020-2021

Trimestre : avril-mai-juin 2020

Personnel concerné	Total des frais de déplacement
Personnel du cabinet de la ministre Sonia LeBel	- \$
Personnel du cabinet du ministre Christian Dubé	32 785,57 \$
Personnel du cabinet du ministre Éric Caire	7 616,45 \$
Personnel du Secrétariat du Conseil du trésor	18 706,22 \$
Total ¹	59 108,24 \$

¹ Le montant inclut les allocations de séjour et les dépenses associées aux gardes du corps-chauffeurs du ministre.